LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Grand'Rue, 13, Fribourg (Suisse)

ANNONCES
Agence de publicité Haasenstein et Vogler
144, Place de l'Hôtel-de-Ville, 144

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
Trois mois . .	Fr. 4 —	Fr. 7 —
Six mois . . .	« 6 50	« 13 —
Un an	« 12 —	« 25 —

ANNONCES

	Annonces	Réclames
Canton,	la ligne 15 cent.	50 cent.
Suisse,	« 20 «	
Etranger,	« 25 «	

Un numéro du journal : 5 centimes

MARDI 17 NOVEMBRE 1896
322 — *Saint Grégoire le Thaumaturge* — 44
Numéro 268
VINGT-SIXIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême.
(BREF DE PIE IX A LA *Liberté.*)
O. I. X.

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques.
(BREF DE LÉON XIII A LA *Liberté.*)
M. V. X.

La Presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine. (PIE IX.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service de l'Agence télégraphique suisse

Rome, 16 novembre.

L'Agence Stéfani annonce que le gouvernement italien a reçu la nouvelle officielle de la paix, qui a été stipulée le 26 octobre, avec l'Abyssinie.

Le traité de paix, dont le major Nerazzini a donné au gouvernement connaissance par télégramme contient la reconnaissance de l'indépendance de l'Ethiopie, la nomination d'une commission pour la délimitation de la frontière, qui reste en attendant la ligne Maret-Belesa-Muna. La ratification du traité aura lieu dans un mois, à partir de la date qu'il porte. Les prisonniers sont mis en liberté ; Ménélik s'en remet à l'équité du gouvernement italien pour la compensation des frais considérables qu'a entraînés pour lui l'entretien des prisonniers. Le traité stipule que le traité d'Uccialli est supprimé.

Rome, 16 novembre.

Voici le texte du télégramme que Ménélik a envoyé au roi Humbert, en date d'Addis-Abeba, le 26 octobre :

« Je suis heureux de faire connaître à Votre Majesté que le traité de paix a été signé aujourd'hui. Que Dieu nous maintienne toujours amis. Sachant que le 20 novembre est une grande fête pour votre auguste famille, je suis content que, grâce au royal vouloir de Votre Majesté et à l'intelligence et au caractère sérieux de votre envoyé plénipotentiaire, le major Nerazzini, nous puissions faire de cette date mémorable un jour de joie pour les pères et mères des prisonniers italiens. Que Dieu conserve longue vie à Votre Majesté ! »

Londres, 16 novembre.

On télégraphie de Vienne au *Daily News* que Bsimark interviewé par les correspondants allemands de journaux autrichiens a déclaré savoir que l'Angleterre cherche à profiter de la désunion de la Russie et de l'Allemagne, pour rapprocher l'Allemagne de l'Angleterre.

DERNIÈRES NOUVELLES

Grand Conseil. — *Présidence de M. Grand, président.*

A l'ouverture de la séance de ce matin, M. le président Grand a fait part à l'assemblée d'une nouvelle douloureuse : **la mort de M. le député Joseph Vonderweid,** vice-président du Grand Conseil.

« Dans la journée d'hier, dit-il, la mort a enlevé M. le député Vonderweid. Cet homme si fortement constitué a succombé aux suites d'un accident qui lui est arrivé dans le courant de l'été. Joseph Vonderweid occupait une place marquante au sein de cette assemblée, dont il faisait partie depuis de longues années. Il l'a présidée à plusieurs reprises et il en était encore le vice-président.

« Le défunt, à cause de son jugement droit, de son bon sens et de sa grande expérience, était apprécié et fort goûté par le Grand Conseil. Il est resté fidèle à ses principes pendant sa belle carrière, trop tôt brisée. En même temps il entretenait avec tous ses collègues les relations les plus courtoises et les plus cordiales.

« Comme juge de paix, M. Joseph Vonder-Weid a rendu d'excellents services à son pays, par sa grande habileté et sa consciencieuse exactitude dans le maniement des affaires.

« Nous garderons tous à celui qui fut Joseph Vonderweid un souvenir ému et, en signe de deuil, je prie l'assemblée de bien vouloir se lever. »

L'assemblée se lève visiblement émue. Elle décide d'assister aux funérailles, qui auront lieu mercredi matin.

On aborde ensuite l'*examen du compte-rendu* administratif pour 1895. Les observations de la Commission d'Economie publique et les réponses du Conseil d'Etat ne donnent lieu à aucun incident sérieux. Restent encore à liquider les observations concernant le Département des Finances et le Département des Travaux publics.

Le Grand Conseil lève séance à 10 heures pour se rendre à la séance solennelle de l'ouverture des cours de la nouvelle année universitaire et de l'inauguration de la Faculté des sciences.

La séance universitaire de la Grenette. — Depuis longtemps nous n'avions vu une salle aussi comble. Lorsque Son Excellence Mgr Lorenzelli, nonce du Saint-Siège, et Leurs Grandeurs Mgr Molo, administrateur apostolique du Tessin, et Mgr Deruaz, évêque de Lausanne et Genève, ont fait leur entrée, l'immense assemblée leur a fait une enthousiaste ovation. Près du podium étaient rangés les représentants de l'Académie et des diverses Sociétés universitaires, avec leurs drapeaux et leurs insignes de gala.

M. l'abbé *Gremaud,* recteur de l'Université, a ouvert la séance par un magistral discours, dans lequel il a rappelé les phases diverses de l'existence déjà si remplie de notre jeune Université, fondée par un décret du Grand Conseil en date du 4 octobre 1889. Le 24 octobre de la même année, l'Université fut ouverte officiellement par M. le conseiller d'Etat Bossy, en l'absence de M. Georges Python, Directeur de l'Instruction publique, le vrai fondateur de l'Université. L'ouverture des cours fut précédée d'une cérémonie dans la chapelle du B. P. Canisius, fondateur de notre Collège, que les membres de la Compagnie de Jésus ont dirigé pendant des siècles avec tant d'éclat. Vous avez voulu montrer par là que vous voulez marcher sur les traces de ces maîtres dévoués et de ces intrépides défenseurs de la religion.

L'année suivante, ajoute M. Gremaud, fut fondée la Faculté de Théologie, dont l'enseignement fut confié aux membres de l'Ordre des Frères Prêcheurs. De 27 le nombre des professeurs monte à 38.

Enfin, nous voyons s'ouvrir, cette année, une quatrième Faculté, la Faculté des Sciences, avec 11 professeurs. Actuellement, le nombre des étudiants est monté à 359, dont 254 immatriculés et 105 auditeurs.

En parlant du rôle de la Faculté des Sciences, M. le Recteur entre dans des considérations élevées touchant les rapports de la science et de la révélation.

Puis s'adressant aux étudiants, l'orateur exprime l'espoir qu'ils tiendront ferme le drapeau de la foi, de la science et de la vertu, afin de se rendre un jour utiles à l'Eglise et à la société.

La présence de l'auguste représentant du Saint-Siège, S. Exc. Mgr Lorenzelli, donne à M. le Recteur un sujet spécial de joie. L'Université est heureuse de l'honneur que lui a fait S. S. Léon XIII en lui envoyant un délégué spécial dans la personne d'un prélat qui a fourni lui-même une longue carrière dans l'enseignement. Au nom de l'Université, nous prions Son Excellence de déposer aux pieds de Sa Sainteté l'hommage de notre entier dévouement à sa personne sacrée et de notre inaltérable reconnaissance. (Longs applaudissements.)

M. Gremaud exprime aussi à Nosseigneurs les évêques présents, les vifs remerciements de l'Université. Malgré une longue distance, Mgr Molo n'a pas hésité à venir nous donner un nouveau témoignage de la sollicitude de l'épiscopat suisse. Vous serez nos guides, conclut l'orateur, et nous nous ferons un devoir de suivre vos directions.

Son Excellence Mgr Lorenzelli monte à la tribune au milieu des acclamations de l'assemblée. Appelé, dit il, à l'honneur d'être le représentant du Saint Siège à cette fête solennelle d'inauguration, je suis fier de féliciter le peuple fribourgeois et son gouvernement qui, dans le présent comme dans le passé, ont montré par des œuvres combien ils comprennent le culte de la vérité et de la science.

Noble et heureuse portion de la nation helvétique, l'Etat de Fribourg aura sa page glorieuse dans les annales de l'histoire ; elles rediront que si, au XVIe siècle, cet Etat a su maintenir la foi intacte au Christ en face de toutes les dissidences, son gouvernement eut, à la fin du XIXe siècle, la noble inspiration de venger l'Eglise sur le terrain de la science.

J'y vois un admirable dessein de la Providence. Ce siècle, avant de mourir, a dû entendre répéter de toutes parts que la vérité ne meurt pas.

Après un magnifique exposé de la mission de la science, Son Excellence fait part à l'assemblée des intentions du Souverain-Pontife actuel, qui a une si vive intuition des besoins de l'Eglise. Sa Sainteté Léon XIII désire l'union de tous les catholiques autour de cette œuvre de l'Université ; il espère que tous les catholiques de ce pays sauront remplir leur devoir de citoyens et de catholiques en donnant leur appui loyal et généreux au gouvernement de Fribourg dans l'accomplissement de sa tâche.

L'Université apportera à ce pays une grande prospérité morale et matérielle, car les autres nations catholiques viendront lui donner leur appui. Que l'union reste absolue parmi vous. Ainsi comprise, cette œuvre prospérera. (Longs et chaleureux applaudissements.)

A son tour, Mgr *Molo,* évêque de Gallipoli, et administrateur apostolique du Tessin, apporte les encouragements de l'épiscopat à l'Université, dans un langage italien plein d'abondance et d'harmonie.

La mission de Mgr Macaire

De grands efforts sont faits par les organes officieux du Quirinal pour dissimuler le succès qu'avait obtenu la mission de Mgr Macaire, envoyé par le Souverain-Pontife auprès du négus Ménélik en vue d'obtenir la libération des prisonniers italiens. Cette mission avait réussi, premier crève-cœur pour le Cabinet de M. di Rudini ; les prisonniers ont été ensuite retenus, à la suite d'un acte incorrect posé par le gouvernement italien, second crève-cœur pour le dit Cabinet. Telle est la vérité que cherchent en vain à voiler les journaux de la Péninsule, et tout ce qu'il y a de journaux libéraux dans le reste de l'Europe. Notre presse suisse ne fait pas exception, et nous la voyons alléguer je ne sais quelle hostilité de la part du clergé abyssin, hostilité inventée après coup et pour les besoins de la cause.

Le rapport officiel de Mgr Macaire a été maigrement résumé par les journaux libéraux ; ils n'ont eu garde d'en faire connaître le texte. C'est pour nous une raison d'en reproduire la partie qui a trait à la libération des prisonniers italiens :

Le lendemain, mercredi, 12 août, vers les 11 heures du matin, l'Empereur nous donnait une audience solennelle. Je me rendis au palais impérial escorté de tout le clergé abyssin d'Adis-Abeba, qui ne comptait pas moins de cinquante membres. J'ai paru devant l'empereur et toute sa cour réunie. Je lui ai exposé le but de ma mission dans le discours qui se trouve parmi les documents officiels. L'empereur me répondit, comme Votre Sainteté le sait déjà : le Pape est notre Père à tous ; il a droit de nous écrire et de nous exprimer tout ce qu'il désire. Nous nous reverrons encore et nous nous entretiendrons en particulier sur l'objet des Lettres pontificales.

Nous attendions donc naturellement une seconde audience. Les jeûnes et les fêtes de l'Assomption, très longs dans l'Eglise copte et abyssine, ne permirent pas à Ménélik de nous donner cette entrevue avant le 28 août, jour où nous l'eûmes en effet. Elle fut particulière et intime. En parlant au négus Négesti du véritable caractère de notre mission, nous lui avons fait comprendre que cette mission n'était nullement nuisible aux véritables intérêts de l'Ethiopie. L'empereur a saisi notre point de vue et l'a parfaitement goûté. Dans cette mémorable audience du 28 août, la libération de tous les prisonniers, moins les officiers, fut décidée. Dès le lendemain, le bruit courait dans tout Adis-Abeba que les prisonniers devaient bientôt être rendus à leur patrie.

Ces bruits prenaient une consistance et une extension générale, lorsque le dimanche 5 septembre, c'est-à-dire sept jours après la fameuse audience où Dieu avait touché le cœur du monarque abyssin, est arrivé à Adis-Abeba un courrier de la côte apportant la nouvelle de la capture, par les Italiens, du bateau hollandais chargé de fusils et de munitions pour l'Abyssinie.

Cette nouvelle était accompagnée des bruits les plus étranges sur les intentions du gouvernement italien vis-à-vis de l'Abyssinie et sur les armements qu'il faisait. Ces nouvelles, fausses pour la plupart, jointes à la prise réelle du bateau hollandais, ont causé une vive sensation à Adis-Abeba : c'était une terreur universelle. L'empereur fit réunir, le dimanche même où il apprit la nouvelle de la capture du bateau hollandais, un conseil nombreux qui s'assembla au palais plusieurs jours de suite. Dès le 9 septembre, j'ai su que les intentions favorables de Ménélik étaient changées et que les pauvres prisonniers devaient renoncer à l'espérance d'être délivrés par nous. L'empereur, dans une peine extrême, ne savait plus quel parti prendre à l'égard de Votre Sainteté.

La pensée de donner quelques prisonniers était venue à son esprit : mais il trouvait que c'était peu faire et peu accorder au Père commun des chrétiens, qui demandait la libération de tous. Aussi Ménélik est il resté près de quinze jours dans une douloureuse perplexité sur la réponse qu'il devait faire à Sa Sainteté. Voilà ce que je tiens de la bouche d'un chef abyssin, de celui qui approche le plus de Ménélik.

Enfin, le 25 septembre au soir l'ingénieur Ilg, au nom du Négus, nous faisait officiellement part de la réponse que Ménélik croyait devoir faire à Votre Sainteté. Il m'a parlé près d'une heure des graves raisons qui avaient mis l'empereur dans cette dure nécessité.

Il m'a assuré que l'empereur avait été entièrement favorable au succès de notre mission, et que la libération des prisonniers eût été certaine sans le malheureux incident de la prise du *Dœlwyk,* et sans tous les bruits qui couraient sur l'intention qu'a l'Italie de poursuivre les hostilités et de reprendre la guerre. Il m'a déclaré que l'empereur, après la décision de son Conseil, était affligé au delà de toute expression de ce que des circonstances, imprévues et indépendantes de sa volonté, ne lui permettaient pas de satisfaire Votre Sainteté à laquelle il aurait si vivement souhaité de pouvoir donner cette nouvelle marque de sa profonde sympathie. L'ingénieur Ilg me dit en même temps que le Négus me donnerait audience le 1er octobre.

Ce jour venu, Ménélik me remit de sa main la Lettre contenant sa réponse à Votre Sainteté. Il me dit qu'il était extrêmement peiné de ne pouvoir accorder à Votre Sainteté, qu'il considère comme le Père de tous, la libération des prisonniers : des circonstances nouvelles l'ont *mis dans une absolue impossibilité. J'ai répondu* au Négus que l'intention du Saint-Siège avait été seulement de faire appel à sa générosité ; mais, puisque Sa Majesté jugeait, pour de graves raisons survenues à l'improviste et indépendantes de sa volonté, que l'intérêt de ses États exige la retention des prisonniers, je me soumets à sa décision ; je n'ai plus qu'à la remercier de l'accueil bienveillant et sympathique que j'ai trouvé dans son empire et je lui souhaite, avant de la quitter, de longues années de règne. Le Négus me remit alors une grande croix abyssine comme souvenir de son impériale sympathie.

Il est inutile d'insister sur la portée de ce document officiel, qui met en si grande place l'autorité morale du Souverain-Pontife, en même temps qu'il fait ressortir l'extrême maladresse de la politique italienne. La capture du *Doelwik,* inutile en elle-même, et blessante pour Ménélik, a empêché le négus d'accorder au Pape, sans condition, la liberté de 1,300 prisonniers italiens.

Après cela, peut-être qu'on n'est pas du tout mécontent au Quirinal de ce qui est arrivé. On aime mieux que les prisonniers restent en Abyssinie que de les voir revenir à la suite des démarches paternelles du Souverain Pontife.

Les votations du 15 novembre

Hier, dimanche 15 novembre, des votations importantes ont eu lieu dans plusieurs cantons.

La votation dont le résultat était attendu avec le plus d'impatience, surtout par nous catholiques, est celle du Nidwald, pour l'élection d'un conseiller national. L'on sait que, le 25 octobre, le candidat des conservateurs, M. Niederberger, n'avait eu qu'une voix de plus que M. Blœttler, candidat radical. Comme la majorité absolue des suffrages n'avait pas été atteinte, un second tour de scrutin était nécessaire, et il a eu lieu hier. Suivant son issue, le demi-canton du Nidwald restait dans les rangs conservateurs, ou passait avec Zoug, hélas ! dans le camp radical. De là l'intérêt qui s'attachait à la votation du 15 novembre.

M. Niederberger est sorti vainqueur de la lutte acharnée qui était engagée dans le Nidwald. Il a obtenu 1,457 voix contre 1,443 données à M. Blœttler. Mais ce ré-

sultat est-il définitif ? Les radicaux soutiennent que non et il y a contestation au sujet du chiffre de la majorité absolue. D'après les calculs des uns, M. Niederberger l'aurait dépassé de 5 voix ; d'autres disent de 2 voix seulement. On prête aux radicaux l'intention de formuler un recours. Attendons, mais ne nous hâtons pas de proclamer que le Nidwald est sauvé.

* * *

Dans le canton de Zurich, les électeurs du Ier arrondissement étaient également appelés à nommer un député au Conseil national.

L'on sait que dans cet arrondissement (ville de Zurich et la contrée environnante), trois candidats principaux étaient en présence : M. Schæppi, porté par les démocrates ; Greulich, secrétaire ouvrier, porté par les socialistes, et enfin le fameux colonel Wille, candidat des libéraux. Le second tour de scrutin, qui a eu lieu hier, n'a pas donné plus de résultat que le premier. M. Greulich devance de beaucoup ses deux concurrents, avec 8,749 suffrages, mais sans atteindre la majorité absolue, qui est de 10,863. M. Schæppi a eu 6,640 voix, et M. le colonel Wille 6,258. Le troisième tour de scrutin a lieu à la majorité relative, et il est probable que M. Greulich l'emportera.

Le vote de la ville de Zurich est le suivant : MM. Greulich, 7.325 voix ; Schæppi, conseiller national sortant, 4,770, et colonel Wille 4,812.

Le même jour, deux élections législatives ont eu lieu, dans la ville de Zurich. Aucune n'a abouti. Dans le Ier arrondissement, M. H. de Wyss, greffier de la ville, démocrate socialiste, a obtenu 1,352 voix, et M. Spœrri, candidat libéral, 960. La majorité absolue était de 1,391 voix ; il y aura donc un scrutin de ballottage, dont le résultat n'est pas douteux.

Dans le IIIe arrondissement de Zurich, la votation pour l'élection d'un député au Grand Conseil a donné le résultat suivant : M. Benninger, candidat libéral, 2,032 voix, et M. Fæhndrich, socialiste, 1,764. Ballottage.

Le même jour encore, les électeurs de la ville de Zurich étaient appelés à se prononcer sur le nouveau règlement de police élaboré par la municipalité. Il a été adopté par 9,553 voix contre 7,236 ; mais il est intéressant de noter que le quartier ouvrier d'Aussersihl l'a repoussé par 3,064 voix contre 2,512.

* * *

Une importante votation a eu lieu hier également dans les Rhodes-Extérieures d'Appenzell pour l'élection d'un troisième conseiller national en remplacement de M. Zuberbühler, qui avait décliné une réélection. Trois candidats étaient en présence et le scrutin n'avait pas donné de résultat le 25 octobre. Le second tour, qui a eu lieu hier a abouti au résultat suivant : Est élu, M. Sonderegger, conseiller d'Etat (ne pas confondre avec M. Sonderegger, conseiller national sortant, qui a été confirmé le 25 octobre), par 4,612 voix, soit 508 de plus que la majorité absolue. Les autres candidats étaient MM. Hertz, candidat de l'Arbeiterbund, qui a obtenu 2,485 voix, et M. Hofstetter, ancien président de la cour de cassation, à Gais, qui n'en a réuni que 614.

Dans le demi-canton de Bâle-Ville, il s'agissait d'élire un député au Conseil des Etats, en remplacement de M. Gœttisheim, décédé. L'élu est M. Paul Scherrer, candidat radical, qui a groupé 2,799 voix, tandis que son compétiteur, M. G. Alioth-Vischer, candidat libéral, n'en a obtenu que 1,691.

Le même jour avait lieu, à Bâle-Ville, l'élection de deux juges à la cour d'appel. Cette fois encore, c'est la liste radicale qui a passé avec les noms de MM. Rodolphe Brand et Hermann La Roche ; ce dernier était porté aussi sur la liste libérale.

Dans le canton de Schaffhouse enfin, le corps électoral était appelé à se prononcer sur la nouvelle constitution qui vient d'être élaborée à la suite d'une initiative populaire ; 4,204 voix contre 2,409 se sont prononcées pour le rejet. La Constituante consultera sans doute le peuple, sur la question de savoir s'il y a lieu d'élaborer un nouveau projet de revision.

* * *

Hier enfin a eu lieu à Lyss l'assemblée des électeurs radicaux du Seeland pour désigner le candidat qui est destiné à remplacer M. Marti au Conseil national. Comme on le prévoyait, M. Will, colonel et négociant à Nidau, a été choisi presque à l'unanimité. Il aura pour concurrent, ainsi qu'on l'avait annoncé, M. Reimann, membre du Grand Conseil de Berne, désigné hier aussi par le parti ouvrier du Seeland.

CONFÉDÉRATION

Mort au champ du devoir. — Nous lisons dans le *Catholic Times and Standard*, de Philadelphie :

Le dimanche qui a précédé la mort de Mgr Marty, un certain nombre d'enfants devaient recevoir de ce prélat la confirmation. Il a été entendu que la cérémonie sacrée aurait lieu dans une église située à neuf milles de Saint-Cloud et accessible par des chemins de campagne seulement. On pressa vivement l'évêque de ne pas s'exposer aux rigueurs de la température sur de pareils chemins. Mais il répondit que les fidèles ne doivent pas attendre en vain, et refusa avec fermeté de remettre à un autre jour la cérémonie.

Cependant, il était pour ainsi dire mourant. Il réunit toutes ses dernières forces physiques pour accomplir un acte de plus à la gloire de Dieu, et il administra le sacrement, comme il l'avait promis. Au cours de la cérémonie, la force de son bras l'abandonna, et il fut nécessaire qu'un prêtre qui l'assistait lui soutînt le bras, pendant que le vénérable prélat faisait le signe de la croix sur les fronts des enfants avec le Saint-Chrême. Il se sentit si faible qu'on dut l'emporter de l'église au presbytère. Ce fut sa dernière fonction épiscopale ; il mourut quelques jours après.

Exposition nationale. — Maintenant que les galeries sont à peu près vides des marchandises et des objets d'art qui pendant six mois ont fait l'admiration des visiteurs de l'Exposition, l'on commence à mettre la main à la démolition de divers bâtiments. Dans le parc des beaux arts, les démolisseurs ont mis la main sur le café glacier ; la maison ouvrière Russ-Suchard est complètement démolie ; sur le boulevard des Casernes, on enlève les derniers pavillons construits le long du bâtiment de l'alimentation, et le pavillon de l'art militaire aura bientôt disparu. Sur la rive gauche de l'Arve, le pavillon du Club alpin et les galeries de l'agriculture sont également en démolition. Ajoutons que, dans sa séance de vendredi, le Comité central a décidé que le Village suisse devait disparaître immédiatement ; sa démolition commencera donc prochainement.

Fête fédérale de gymnastique. — Le Comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique qui aura lieu en 1897 à Schaffhouse a été avisé jusqu'ici des dons suivants : du Conseil fédéral un don d'honneur de 2,000 fr. en espèces, deux fusils à répétition et deux revolvers d'ordonnance ; de la ville de Schaffhouse 5,000 fr., du Conseil d'Etat 4,000 fr.

Les grandes Compagnies de chemins de fer ont observé jusqu'ici une attitude négative en présence des demandes de subventions qui leur ont été adressées ; le Nord-Est fait seul exception.

La souscription aux actions de garantie, dons de 25 et de 50 fr., est ouverte. La cantine a été calculée pour recevoir 5,000 personnes assises.

La carte de fête a été fixée à 14 fr., la demi carte à 6 fr.

La date de la fête n'est pas encore définitivement fixée, mais il est probable qu'elle aura lieu du 24 au 27 juillet.

Commerce des produits agricoles. — La statistique fédérale des importations et exportations de produits agricoles de mai à août 1896, fournit entre autres les indications suivantes : La récolte de fourrage ayant été médiocre, l'exportation de bétail de boucherie a été très élevée, tandis que l'importation a diminué dans une forte proportion. Les prix ont été inférieurs à ceux de l'hiver dernier.

La valeur moyenne des fromages a diminué de 4 %. L'exportation a augmenté. Elle a été de 10,406 quintaux métriques.

L'exportation du beurre frais a diminué, tandis que l'importation a augmenté de 20 %.

Pour le lait condensé, l'augmentation de l'exportation a été de 6 % ; à destination de l'Italie, elle s'est élevée à 5,797 quintaux métriques, contre 1,780 en 1895.

L'importation de volaille morte a augmenté dans une assez forte proportion ; celle des œufs a diminué.

Bien que les prix aient été stationnaires, l'importation de vins d'Espagne a diminué. Elle a atteint 162,248 litres contre 197,553 en 1895. Le même fait s'est produit pour les vins d'Italie.

L'importation des céréales et de l'orge a diminué ; celle de l'avoine et du seigle a augmenté. Le maïs a été importé en grandes quantités de la République Argentine au prix fort bas de fr. 9,60. Pour les farines, l'importation, de France surtout, a augmenté.

Un Congrès du parti socialiste suisse a siégé samedi et dimanche à Winterthour. Samedi soir, il y a eu un long débat, au cours duquel des paroles très vives ont été échangées, et qui a commencé à 3 heures du soir pour finir à une heure du matin ; dans ce débat, la « question Moor » a été provisoirement terminée, par la nomination d'une Commission d'arbitrage aux décisions de laquelle les deux parties ont déclaré à l'avance qu'elles se soumettraient sans condition.

Dimanche, le Congrès du parti socialiste a siégé depuis 9 heures du matin jusqu'à l'après-midi, à 2 heures. Cinquante-neuf délégués étaient présents, représentant quinze localités. Une Commission a été nommée avec mandat d'étudier la revision du programme et l'organisation du parti ainsi que pour procéder à l'examen de réformes dans le domaine agricole.

M. Burkli, de Zurich, a critiqué l'organisation militaire actuelle et en a demandé la revision dans un sens populaire.

M. Muller, de Berne, a constaté que l'initiative en faveur de l'expropriation des chemins de fer n'a pas donné des résultats très satisfaisants, jusqu'ici du moins.

Saint-Gall a été désigné comme Vorort pour l'année prochaine, avec M. Brandt, de Saint-Gall, comme président.

Le prochain Congrès aura lieu en 1897 à Zurich.

Les employés des entreprises suisses de transport ont tenu, hier dimanche, à Lucerne, une assemblée générale qui a été très fréquentée. Cette assemblée a décidé, après avoir entendu un rapport de M. Sourbeck sur la question, la revision de ses statuts en ce qui concerne les caisses de pensions et de secours. Elle s'est prononcée en outre, à l'unanimité, dans une résolution, en faveur de la suspension du mouvement d'initiative concernant l'expropriation des chemins de fer.

NOUVELLES DES CANTONS

Commune de Zurich. — Dimanche, le conseil municipal de Zurich a décidé de proposer au Grand Conseil l'adoption d'un projet introduisant l'impôt immobilier. Il a voté à l'unanimité, avec la clause référendaire, l'achat de la propriété du Sonnenberg pour une somme de 750,000 fr.

Chemin de fer de montagne. — D'après le journal *Schweizerbahnen*, MM. S. Bachschmidt et Strub ont adressé au Département fédéral des chemins de fer une demande de concession pour un chemin de fer à voie étroite Grimsel-Fourka.

Chemin de fer Glovelier-Saignelégier. — La demande de concession du chemin de fer à voie étroite d'un mètre d'écartement entre rails de Glovelier à Saignelégier a été déposée au Département des chemins de fer. Les Chambres fédérales s'en occuperont très probablement dans leur prochaine session de décembre déjà.

Cette ligne d'une vingtaine de kilomètres aura comme stations intermédiaires : Sceut, Saucy, Saint-Brais (Bollmann), où l'on est obligé de construire un tunnel hélicoïdal, La Joux, (la Combe), Montfaucon (Pré Petitjean) et le Bémont.

Décès. — On annonce de Sembrancher (Valais), la mort de M. l'avocat Camille Besse, préfet substitut du district d'Entremont. M. Besse était encore à la force de l'âge. Le défunt, originaire de Bagnes, était un bon citoyen estimé de tous. Il avait occupé la charge de préposé substitut aux poursuites et faillites, et, antérieurement, celle de député du district d'Entremont. Il appartenait au parti conservateur.

FAITS DIVERS CANTONAUX

Odyssée d'un génisson. — Un paysan de V. ramenait de la dernière foire de Sion un beau génisson qu'il avait acheté. C'était à la nuit tombante. Notre homme qui ne se doutait pas des desseins de son sournois compagnon, l'avait, paraît-il, laissé suivre librement son chemin. Qu'arriva-t-il ? Le génisson, pris du mal du pays et profitant d'une distraction de son nouveau maître, revint furtivement sur ses pas, pour prendre la route de Conthey, sa patrie. Afin d'abréger la distance, il fila le long de la voie ferrée. Mal lui en prit. Le train de 7 heures ½ le rejoignit non loin de Sion. La pauvre bête fut traînée sur une assez grande distance et son corps affreusement mutilé.

Une nouvelle lampe. — On peut voir fonctionner dans l'étalage du Bazar Lausannois, rue Haldimand, à Lausanne, une nouvelle lampe système « Auer », appelée à rendre de grands services, surtout dans les endroits où le gaz n'est pas installé.

Cette lampe, en effet, comprend un réservoir d'esprit-de-vin surchauffé dans lequel plonge une mèche recouverte d'une toile d'amiante rendue incandescente. Il en résulte une lumière qu'il est impossible de dépasser.

Cette lampe peut être ou suspendue ou posée comme une lampe ordinaire.

La dépense n'est que de 6 centimes à l'heure. Il y a donc une grande économie à utiliser ce mode d'éclairage.

Accident. — Un grave accident est survenu, hier dimanche, sur la ligne Berne-Thoune près de la station de Gumlingen. Deux frères Grollinger, dont l'un, garde-barrière, était âgé de 35 ans et père de 2 enfants, et dont l'autre, homme d'équipe, était célibataire et plus jeune de quelques années que son frère, ont été surpris par un train et écrasés. L'un d'eux est mort sur le coup, l'autre au bout de deux heures seulement.

ÉTRANGER

Le budget des cultes en France

L'année dernière M. Raiberti, rapporteur du budget des cultes, écrivait : « Le budget des cultes a subi toutes les réductions et toutes les suppressions compatibles avec la stricte application du Concordat. » Cependant cette année, le même budget est encore entamé par de nouvelles réductions et de nouvelles suppressions qui atteignent le chiffre de 805,100 francs.

La commission propose des réductions sur les crédits destinés aux réparations des édifices diocésains. Beaucoup d'églises, surtout dans les campagnes, sont délabrées et misérables ; on va les laisser tomber en ruines. La commission fait état par approximation de l'économie qui résultera des vacances d'emploi ; jusqu'ici on votait les crédits sans tenir compte des vacances probables et on les annulait en fin d'exercice. Aujourd'hui on trouve plus simple de réduire ces crédits, de telle sorte qu'il faudra, coûte que coûte, pour n'avoir pas à demander des crédits supplémentaires, prolonger les vacances. Enfin, une réduction odieuse est celle de 18,500 fr. sur les fonds affectés aux « secours à des prêtres âgés ou infirmes sans fonctions. »

Des journaux tels que le *Temps*, peu suspects de « cléricalisme », protestent énergiquement contre ces diverses réductions et particulièrement contre la dernière ; le *Temps* fait observer que « les fonctionnaires ecclésiastiques — puisqu'on tient à les regarder comme de vrais fonctionnaires — sont de tous les plus mal payés et que ce sont les *seuls* privés de toute espèce de retraite. »

LES ANGLAIS SUR LE NIGER

Une dépêche datée de Liverpool, 13 novembre, dit que, malgré le silence gardé sur la prochaine campagne de la *Royal Niger Company*, il ne semble plus y avoir de doute que le principal but de cette campagne ne soit la soumission des Ilorins. Elle déclare de plus que cette expédition est presque due aux représentations du Colonial Office.

Le gouvernement du Lagos a été obligé d'établir un poste avancé à Odo-Otin à la suite de l'attitude hostile des Ilorins. Le moment est donc venu pour la *Royal Niger Company* de soumettre cette tribu qui se trouve dans la sphère d'influence de la Compagnie.

Une marche en avant sera faite vers le milieu de décembre, le point de départ étant Kaassa, pour remonter la rivière sur un vapeur armé et transportant les troupes, lesquelles seront débarquées au premier endroit propice pour une avance sur Ilorin. C'est dire que la résistance sera considérable de la part des Ilorins ; les forces de ceux ci se composent, en grande partie, de cavaliers, qui sont en général bien armés.

Il n'est pas probable qu'une expédition soit aussi envoyée de Lagos. Le poste avancé établi à Odo-Otin pourra agir de concert avec les troupes de la Royal Niger Company, si cela est nécessaire.

NOUVELLES DE HOLLANDE

La Chambre des députés de Hollande a repris ses travaux. Le gouvernement déposera divers projets de loi, notamment un sur la création de chambres de travail, et surtout une forte demande de crédits pour l'armée et la réorganisation de la flotte. Il s'agirait de consacrer une quinzaine de millions de florins à étendre et à renforcer la ligne de défense d'Amsterdam, qui, au dire des hommes compétents, serait encore très défectueuse, malgré les grosses sommes qu'elle a déjà absorbées. Quant à la flotte de guerre on l'a transformée en partie il y a cinq ou six ans à peine. Mais il paraît que les nouveaux cuirassés, qui ont coûté chacun environ 3 millions de florins, ne sont plus suffisants pour assurer la défense des côtes néerlandaises. En outre, depuis la guerre sino-japonaise et la cession aux vainqueurs de Formose et des Pescadores, on se préoccupe des dangers que le développement si rapide du Japon et l'esprit de conquête de ce pays pourraient faire courir dans l'avenir aux possessions néer-

landaises des Indes orientales. En conséquence, il faudrait voter 80 à 90 millions de florins pour refaire une flotte de guerre en état de protéger les Pays-Bas et ses colonies. Le sacrifice serait lourd pour un petit pays, qui a depuis longtemps renoncé à jouer le rôle d'une grande puissance maritime. *Il semble d'autant moins justifié* que la Hollande entend rester en dehors des conflits européens, observant une neutralité de fait et ne se sentant menacée par personne.

NOUVELLES DU MATIN

Monument de Villersexel. — Hier a eu lieu à Villersexel l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire *des soldats de 1870. Cette cérémonie avait* attiré une grande foule, malgré une pluie diluvienne. M. Rambaud, qui présidait à la cérémonie, a célébré le souvenir de ces victimes héroïques dont la valeur a fait respecter et admirer la France.

Les journaux font remarquer qu'aucune invitation n'a été adressée au héros de la journée de Villersexel, le général Bourbaki, qui se trouve à Bayonne.

L'Italie et l'Abyssinie. — Une dépêche d'Aden à l'Agence Stefani dit que le bruit court avec *persistance que la* paix serait conclue entre l'Italie et l'Abyssinie et que les préliminaires auraient été signés le 26 octobre.

L'*Esercito Italiano,* signalant les rumeurs mensongères ou exagérées qui ont cours dans certains journaux au sujet de la situation des Italiens en Abyssinie, constate en particulier que le bruit d'une explosion meurtrière au fort d'Adigrat est une mystification. Ce journal rappelle, en effet, que dans un rapport qui date du 18 mai 1896, le général Baldissera informe le gouvernement de la destruction du fort d'Adigrat par le ras Mangascia qui l'occupait et qui voulait éviter de le voir tomber entre les mains du ras Sebath. Le général Baldissera ajoute que le ras Mangascia désirait que les Italiens détruisissent le fort mais qu'il avait préféré laisser cette besogne aux Abyssins eux-mêmes.

Un succès du Centre.— M. Schmidt, candidat du Centre, l'a emporté à Mayence, au scrutin de ballottage, sur M. David, candidat socialiste.

A Cuba. — Le *Herald* reçoit de Key-west une dépêche suivant laquelle les insurgés de Cuba auraient placé de la dynamite devant les retranchements de Lama-Rubi où ils attendaient l'arrivée des Espagnols. Ces derniers auraient eu de *nombreux blessés,* parmi lesquels les généraux Munoz et Echague, et beaucoup de morts.

Aux Philippines. — Les dépêches officielles de Manille annoncent que la colonne Aguirre est parvenue à occuper les hauteurs de Samjay et à s'emparer de Talisau. Ces opérations sont jugées très importantes pour la réussite de la campagne.

Le maréchal Blanco, dans sa dernière dépêche, exprime l'espoir que les opérations de la colonne Alguier assureront la victoire des troupes espagnoles sur les insurgés. Les bataillons de renfort récemment arrivés à Manille ont été reçus avec enthousiasme et dirigés sur la province de Cavite.

FRIBOURG

Le Nonce au Collège Saint-Michel. — Hier, Son Excellence Mgr Lorenzelli, Nonce à Munich, a assisté à une séance académique, préparée en son honneur par nos jeunes collégiens avec le concours des artistes, professeurs et anciens élèves, qui donnent avec tant de succès les matinées de musique de chambre.

Bien que les invitations eussent été limi*tées au strict nécessaire, la grande salle du* gymnase était plus que comble. Son Excellence avait à ses côtés Mgr Deruaz, évêque de Lausanne et Genève, et M. le conseiller d'Etat Python, directeur de l'Instruction publique. On remarquait, en outre, M. le vicaire général Pellerin, M. le supérieur du *Séminaire, quelques* Pères Dominicains et des membres de la Commission des études.

Le petit orchestre, alternant avec les productions littéraires, nous a régalés de trios et de quatuors vraiment délicieux ; tout le monde a admiré l'aisance, la délicatesse et la précision du jeu des artistes. Quant aux élèves qui ont complimenté l'envoyé de Léon XIII, et célébré en prose et en vers le Prévôt Schneuwly, le Nonce Bonomio et le B. Canisius, ces trois hommes qui, à des titres divers, contribuèrent à la fondation du Collège, ils ont intéressé l'auditoire par leur attitude modeste, par leur bonne diction et par l'à-propos des rapprochements que leur suggérait la circonstance.

A *la fin de la séance,* Son Excellence prit la parole. Prononcé en très bon français, ce discours a été un événement pour notre Collège. Nous regrettons de ne pouvoir en donner une analyse complète.

Après avoir rendu hommage aux trois hommes à qui Fribourg est redevable de la conservation de la foi catholique, et rappelé le but spécial du collège de Canisius, Mgr Lorenzelli insiste d'abord sur les vertus nécessaires à l'écolier et sur l'obligation de l'étude ; puis il montre comment les *études littéraires doivent converger vers la philosophie, qui est leur complément* indispensable et met le dernier sceau à la formation intellectuelle. S'inspirant ensuite des directions données par Léon XIII à la catholicité tout entière, il établit une comparaison entre la révélation, commencée dans l'Ancien Testament, puis achevée après la venue de Jésus-Christ, et la saine philosophie. Cette lumière de la raison, qui a également traversé deux phases, l'une résumée dans Aristote, le plus savant des Grecs, l'autre représentée par saint Thomas d'Aquin, le plus grand docteur de la chrétienté. *Par cette philosophie traditionnelle,* qui est la seule vraie, et sans laquelle les savants les mieux intentionnés ne défendront pas bien la religion, l'étudiant catholique est à même de réussir dans les sciences, dans la jurisprudence, dans l'art de gouverner les Etats, enfin et surtout dans la théologie. Formé à l'école du Docteur angélique, qu'il faut étudier en latin, dans cette langue de l'Eglise que la révolution française a proscrite, mais qui n'en restera pas moins pour nous, catholiques, la langue universelle, il saura orienter sa pensée, et il disposera d'une force irrésistible.

Après le collège, ajoute Son Excellence, vous passerez à l'Université, à votre Université de Fribourg, que Léon XIII honore actuellement d'une faveur insigne et sur laquelle il compte pour l'avenir de l'Eglise, persuadé que les Fribourgeois et les autres hommes qui y auront été formés se répandront de là dans les pays voisins pour y propager les mêmes doctrines et le même esprit, et pour y faire surgir des établissements semblables. Pour finir, l'envoyé de Léon XIII invoque le Bienheureux Canisius, fondateur du Collège, et se tournant vers Mgr Deruaz, notre évêque, le prie gracieusement de bénir l'assemblée.

La forêt du Ritzwald au Grand Conseil

Cette forêt est devenue célèbre depuis que MM. Progin et consorts ont jugé à propos de l'introduire dans leur recours électoral. A les entendre, le projet d'achat du Ritzwald était une pure manœuvre électorale destinée à rendre la commune de Bellegarde favorable au candidat gouvernemental dans l'élection du 9 août.

Or, chacun sait que cette commune gruérienne, dont la population parle allemand, a toujours été très fidèle au régime conservateur. Si, lors de l'élection de M. Progin, elle a voté pour ce dernier, c'est qu'elle le croyait encore conservateur gouvernemental, M. Progin n'ayant pas, du premier coup, jeté le masque et étant soutenu, à cette époque, par le représentant même du gouvernement dans la Gruyère.

On n'avait donc nul besoin d'acheter une forêt à la commune de Bellegarde pour l'amener, le 9 août, à repousser le candidat de la coalition fribourgeoisiste-publicardo-radicale.

Mais, bien plus, les pièces produites en Grand Conseil ont démontré que le projet d'achat du Ritzwald était à l'étude depuis trois ans déjà et que, si cette question n'a pas été résolue plus tôt, c'est que les contractants n'étaient pas d'accord sur le prix La commune réclamait primitivement 60,000 francs, tandis que les inspecteurs forestiers n'estimaient pas la forêt au dessus de 45,000 francs. L'Etat et la commune ont pu enfin s'entendre pour le prix de 40,000 francs, et le Grand Conseil aurait été nanti déjà dans la session de mai, si M. Théraulaz, directeur des finances, n'a*vait pas été atteint, à cette époque,* d'une maladie qui le retenait depuis plusieurs mois loin de son bureau.

Que dire de la proposition de M. Liechti qui voulait encore renvoyer cette affaire, afin que le Grand Conseil n'eût pas l'air de ratifier un marché politique. C'est pour le coup que l'on aurait pu croire à une manœuvre. On n'aurait pas manqué de dire que la majorité ajournait l'achat pour laisser une sorte d'épée de Damocès suspendue sur la commune de Bellegarde, afin de peser sur elle aux élections générales du 6 décembre prochain.

Le Grand Conseil n'a pas donné dans le piège que lui tendait l'opposition ; il a ratifié par toutes les voix contre 4 le projet du gouvernement.

Il suffit de lire l'exposé des motifs de la Commission pour faire justice de toutes les suspicions lancées par M. Progin et ses alliés à l'adresse des honorables citoyens de Bellegarde. Voici l'excellent rapport présenté à ce sujet par M. le député Reichlen :

M. **Reichlen.** — *Le nom de Ritzwald n'est* pas pour nous un nom inconnu : dans notre séance de mercredi dernier, nous avons eu l'occasion de nous occuper de la forêt du Ritzwald. Qu'est-ce donc que cette forêt ?

C'est un massif de 120 poses environ, traversé par la route Bulle-Boltigen jusqu'à la frontière bernoise. La partie au-dessus de la route, celle qui est offerte en vente par la commune de Bellegarde, contient 19 hect. 36 ares 40 cent., ou 53 poses 316 perches, soit près de 54 poses. Cette partie a des pentes de 45 à 55 % ; elle a des couloirs de pierres ; des rochers, etc. *Les bois sont en grande partie mûrs ;* chaque pièce de bois endommage la route lors du débardage ; les parapets sont souvent enlevés ; le passage est dangereux. Cette situation de la route a fait l'objet de nombreuses plaintes : la Commission d'économie publique a signalé cet état de choses dans le dernier compte rendu. M. l'ingénieur Gremaud et M. Schœnenberg, ancien inspecteur des forêts, ont exprimé à la commune de Bellegarde l'opinion que l'Etat devrait acheter cette forêt : MM. les inspecteurs Niquille et Barras partagent aussi ce sentiment. M. Gremaud, vu les dégâts considérables occasionnés à la route, a interdit toute coupe à la commune de Bellegarde et l'administration forestière a ratifié cette défense. Au dire des experts forestiers, on ne saurait y pratiquer des coupes annuelles sans des mesures spéciales ; des coupes jardinatoires seules peuvent se *faire. Il y aurait lieu* aussi d'établir à la partie inférieure des barrages coupant la pente en biais de manière que les bois aboutissent sur le même point de la route cantonale. Ces ouvrages seraient indispensables si l'on veut éviter des dangers pour la circulation.

La situation de Bellegarde est donc des plus critiques, elle est exceptionnelle : elle ne peut ni exploiter ces bois qui dépérissent, ni faire les travaux exigés ou nécessaires, ni les vendre à un tiers.

L'Etat peut seul en devenir acquéreur, car l'administration cantonale a plus de compétence pour la gérance des forêts cantonales et pour l'exploitation, elle peut agir avec plus de précautions ; elle peut faire des reboisements dans l'intérêt de la route.

La commune de Bellegarde estime que ces charges incombent à l'Etat et par pétitions des 24 juin 1893 et 24 juillet 1895 a offert à vendre à l'Etat cette partie de forêt d'abord pour le prix de 60,000 fr., puis pour 50,000 fr. et enfin elle a réduit son prix à 40,000 fr. par lettre du 24 juillet 1895.

M. le Préfet de la Gruyère, par lettre du 24 juin 1893, propose au Conseil d'Etat, vu l'opinion exprimée par MM. Gremaud et Schœnenberg, d'inviter l'administration forestière à étudier la question.

La question de l'achat, dit la lettre, attend une solution depuis bien des années et l'on désire qu'elle soit tranchée en automne 1893 (pièce N° X).

Dans ses rapports, M. Gottrau évalue la forêt à fr. 35,000 en comptant à 5 fr. le mètre³, le cubage a donné *7,300 mètres³ environ* à 5 fr. = 36,500 fr., le prix de 5 fr. est un minimum et sans le fond (pièce N° IV)

L'Etat, dans son message du 7 novembre 1893, ne voulait en offrir que 30,000 fr.

*Les choses en restèrent là jusqu'au 27 juil*let 1895, époque à laquelle la commune consentit à réduire son prix à 40,000 fr. M. Niquille, inspecteur général, dans son rapport du 9 septembre 1895, estime le prix de 5 fr. le mètre³ trop bas ; il le fixe à 6 fr. ce qui fait :

7,300 mètres³ × 6	Fr. 43,800
Prix du sol 100 fr. par hectare	» 1,936
En tout	Fr. 45,736

Il proposait donc l'achat à 40,000 fr. (pièce N° II.)

Cette question aurait pu donc être traitée déjà à la session d'automne 1895, les parties étant d'accord, sauf ratifications légales. Mais, par des circonsian*ces que l'honorable* Directeur des Finances signalera, suite n'a pu être donnée jusqu'à ce jour.

La Commission vous propose donc à l'unanimité d'autoriser l'Etat à faire l'achat des articles 744 *a b* Ritzwald et 438 *bb* Purpel, de 53 poses 316 perches, pour 40,000 fr. payables comptant en stipulant.

Elle voit dans cette opération un acte de bonne administration ; et en même temps un acte d'équité envers cette commune.

† M. Joseph Von der Weid. — Comme on l'a vu plus haut au compte rendu du Grand Conseil, la députation du district de la Singine vient de faire une grande perte, par la mort de M. Joseph Von der Weid, qui a succombé hier après midi, aux suites *d'un accident survenu* le 9 juillet dernier.

M. Joseph Von der Weid, ancien président du Grand Conseil, était suppléant du Tribunal cantonal et juge de paix de la ville de Fribourg. En cette dernière qualité, il a rendu des services inappréciables, grâce à son esprit d'ordre, à sa connaissance des affaires, et à son rare talent de conciliation.

M. Joseph Von der Weid était un conservateur éprouvé, et prenait une part active à toutes nos œuvres ; en particulier il avait accepté la présidence de l'Œuvre de Saint-François de Sales.

Il s'intéressait constamment aux différentes branches de l'agriculture et était président de la Société d'horticulture qui lui a dû une vive impulsion pendant ces dernières années.

En M. Von der Weid, la ville de Fribourg et le district de la Singine perdent un ferme chrétien qui remplissait tous ses devoirs avec autant de simplicité que d'exactitude.

Conseil d'Etat. (*Séance du 14 novembre 1896.*) — Le Conseil autorise M. Charles Ubert, de Saint-Etienne (Berne), domicilié à Salavaux (Vaud), porteur d'un diplôme fédéral de médecin, à pratiquer sa profession dans le canton de Fribourg.

— Il nomme :

M. Stadelmann, Jean, professeur pour l'enseignement de la langue italienne au Collège Saint-Michel.

Mlle Baumgartner, Hedwige, à Romont, institutrice à l'école inférieure des filles de Romont ;

Mlle Pittet, Sophie, à Vaulruz, institutrice à l'école du Saulgy ;

M. Barbey, Bruno, à Yverdon, instituteur à l'école de Bionnens ;

M. Déferrard, Maurice, de Chénens, instituteur à l'école de Posat ;

M. Thorimbert, Albert, à Villarsel-le Gibloux, instituteur à l'école des garçons de La-Joux ;

Mlle Rohrbasser, Léonie, à Cressier, institutrice aux écoles primaires de la ville d'Estavayer.

Foire d'Estavayer du 11 novembre 1896. (*Corresp.*) — Favorisée par un très beau temps, notre foire de la Saint-Martin a été assez importante.

On comptait sur le marché 280 bêtes à cornes, 240 porcs, 30 chèvres et 20 moutons.

Malgré une grande affluence de marchands étrangers, il s'est fait moins de marchés qu'on ne l'espérait. Les vaches à lait et les génisses prêtes au veau ont subi une baisse très sensible de 30 à 80 fr. par pièce.

Les porcs baissent toujours ; ceux de 8 à 9 semaines se payaient de 20 à 25 fr. la paire, ceux de 3 à 4 mois de 50 à 60 fr. la paire.

Prix de la viande de boucherie, vache ou bœuf, 1 fr. 50 le kilo ; mouton et veau 2 fr.

Lugubre trouvaille. — Vendredi après midi, un paysan de Lucens a découvert au bord de la *Broye,* entre Lucens et Villeneuve, un cadavre dont il a été impossible d'établir l'identité.

Il doit avoir séjourné longtemps dans l'eau, car il est dans un état de putréfaction très avancée.

Il est difficile de savoir si l'on est en présence d'un accident ou d'un crime.

La justice d'Estavayer, informée par téléphone, est allée le soir même procéder à la levée du cadavre.

THERMOMÈTRE (*Centigrade*)

Novemb.	10	11	12	13	14	15	16	Novem.
7 h. matin	3	3	1	0	2	4	3	7 h. matin
1 h. soir	5	7	5	4	4	6	4	1 h. soir
7 h. soir	5	4	4	3	5	5		7 h. soir

Temps probable : Neige abondante.

M. SOUSSENS, *rédacteur.*

Les nouveaux abonnés pour l'année 1897 recevront le journal gratuitement à partir du 1er décembre.

†

Monsieur et Madame Honoré Von der Weid et leurs enfants, Monsieur et Madame Marcel Von der Weid et leur fille, Mesdemoiselles Fanny, Marie et Emma Von der Weid, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Joseph VON DER WEID

JUGE DE PAIX

leur père, beau-père et grand-père, décédé le 15 novembre, dans sa 68me année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu le mercredi 18 novembre, à 8 ¼ heures du matin.

Office à 9 heures, à Saint-Nicolas.

R. I. P.

†

Messieurs les membres de la Société fribourgeoise d'horticulture sont priés d'assister à l'enterrement de leur président

M. Joseph VON DER WEID

Départ du convoi funèbre, de la Grand'Rue, le mercredi 18 courant, à 8 ¼ heures.

LE COMITÉ.

COMPLETS
du meilleur drap
pour Messieurs, depuis
20 fr.

PANTALONS
d'étoffe
première qualité, depuis
7 fr.

PARDESSUS
depuis
20 fr.

LIQUIDATION
de toutes
les chaussures

cédées bien au-dessous du prix de facture, à seule fin de gagner de la place.

J. BOLLAG

rue de Lausanne, 109
FRIBOURG

ON DEMANDE

pour de suite, un *encadreur*, connaissant à fond la partie. A la journée ou à l'heure.
S'adresser à **Ad. RONGARD, Magasin du Petit Louvre, 239, rue de Romont, Fribourg.** H3594F 2181-1329

RAISINS DE CURE ET DE TABLE
Raisins bleus, en caisses de 5 kil., **fr. 2 25.**
Raisins bleus, en caisses de 10 kil., **fr. 4 25.** 2163
Belles châtaignes vertes 10 k, **fr. 2 90.** 20 k., **fr. 5 50.**
Le tout franco contre remb ours.
Morganti frères, *Lugano.*

A LOUER

pour tout de suite une grande et belle chambre meublée et un salon attenant.
S'adresser sous H3603F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler*, à Fribourg. 2188

ON DEMANDE

pour Lucerne, dans une bonne famille, une jeune fille (catholique), pour deux enfants. Envoyer photographie et certificats.
Adresser les offres *par écrit* sous H10881N, à l'agence *Haasenstein et Vogler*, à *Neuchâtel*. 2191

ON CHERCHE

un bon domestique
S'adresser, sous chiffres H3602F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2187

M. Cantin, boucher

se trouvera *sur le marché* les mardis, jeudis, samedis et jours de foire. Il aura toujours du *bœuf* de 1re qual., à *60 cent. le ½ kilo*, ainsi que d'autres viandes. 1574

Prix exceptionnels
Prix de fabrique

SCHMID, BAUR & Cie

FRIBOURG
Fourneaux inextinguibles
Fourneaux en tôle garnie
Fourneaux en catelle
Fourneaux en fonte
Fourneaux à pétrole
Potagers en fonte
Cuisine à pétrole 2143-1304
PRIX EXCEPTIONNELLEMENT RÉDUITS
Garantie *Garantie*
SCHMID, BAUR & Cie, Fribourg

Contre-maître — Surveillant

sérieux, capable et marié *est demandé*. S'adresser par lettre à **M. F. Perrin,** entrepositaire des chemins de fer, *Lausanne*. Inutile de se présenter sans d'excellentes références. 2211

Comptabilité commerciale
par *A. Renaud, Chaux-de-Fonds.* 344 pages, relié, à 2 fr. 50 l'exemplaire. H17C

FUMEURS!

Demandez partout les cigares *Grandsons forts et légers, Vevey, Brésiliens, Rio-Grande ;* le tabac « **Armaillis** » de la fabrique « *Jung et Cie, à Yverdon* ». *Spécialités :* **La Patria, Colombia,** surnommés la perle des cigares doux. 2022
TABACS A FUMER EN TOUS GENRES

ON DEMANDE ET OFFRE

des cuisinières, femmes de chambre, sommelières, filles de ménage sachant cuire, bonnes d'enfants et **garde-malade,** cochers-jardiniers, valets de chambre, ainsi que des vachers, fromagers, charretiers, domestiques de campagne des deux sexes.

Pour Suisse et France

S'adresser à l'**Agence Mœhr-Ridoux,** 67, Grand'Rue, à la Schweizerhalle, **Fribourg** (Suisse).
Joindre 20 cent. timbre-poste pour réponse. H2F 28-20
L'agence n'a aucune relation avec d'autres bureaux de placements

CHEZ PAVARIN & Cie

MOUDON & GRANGES-MARNAND
Reçu un grand choix de confections pour Dames :

MANTEAUX, MANTES, JAQUETTES, CAPES ET COLLETS

Dernières Nouveautés
GILETS DE CHASSE — TRICOTS VAUDOIS
ainsi que Pardessus, Manteaux-Flotteurs et Pèlerines pour hommes et enfants
A la même adresse, on échange la laine du pays
PRIX MODÉRÉS
Représentant à Romont : **M. ROUILLER, huissier**

ENCAISSEUR

La Banque populaire suisse cherche un encaisseur. S'adresser, par écrit, à la Direction.

UNE JEUNE FILLE

cherche à se placer pour tout de suite comme aide de ménage.
S'adresser, sous chiffres H3617F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2198

SOLUTION DE
Bi-Phosphate de Chaux
DES FRÈRES MARISTES
de St-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), préparée par M. L. ARSAC, ph. de 1re cl., à MONTELIMAR (Drôme).

Cette solution est employée pour combattre les bronchites chroniques, les catarrhes invétérés, la phtisie tuberculeuse à toutes les périodes, principalement au premier et au deuxième degrés, où elle a une action décisive et se montre souveraine. — Ses propriétés reconstituantes en font un agent précieux pour combattre les scrofules, la débilité générale, le ramollissement et la carie des os, etc., et généralement toutes les maladies qui ont pour cause la pauvreté du sang, qu'elle enrichit, ou la *malignité* des *humeurs*, qu'elle corrige. Elle est très avantageuse aux enfants faibles et aux personnes d'une complexion faible ou délicate. *Prix : 3 fr. le ½ litre, 5 fr. le litre.* Economie de 50 % sur les produits similaires, solutions ou sirops. Pour plus de détails sur les bons effets de ce remède, demander la notice qui est expédiée *franco* contre un timbre-poste de 15 cent. *Dépôt général pour la Suisse chez :* **J. BOUSSER,** Genève, 108, rue du Rhône, 108. 2114
Vente au détail dans les pharmacies : *P. Lengacher ; L. Bourgknecht ; Schmid-Muller ; Thürler et Kœhler, à* **Fribourg ;** *Gustave Comte, à* **Romont ;** *Gavin, à* **Bulle ;** *Porcelet, à* **Estavayer ;** *E. Jambé, à* **Châtel-St-Denis.**

Demandez échantil. des meilleures
MI-LAINES DE BERNE
à *Walther Gygax*, fabricant, *Bleienbach*

Un Fribourgeois

qui a été 21 ans professeur de français et d'allemand à l'école réale à Gratz et 18 ans à Vienne, directeur de son école privée, concédée par le gouvernement d'Autriche, se charge de traductions de français en allemand ou d'allemand en français, et donne des leçons de français ou d'allemand. S'adresser au **prof. Berset,** à la Providence, chambre 71.

AVIS AUX PIERRISTES

A la fabrique **Mojonny,** à **Vugelles** (Vaud), **on demande** des ouvriers tourneurs et grandisseurs pour travailler à la fabrique, ainsi qu'à la maison et des jeunes gens qui voudraient se vouer à la partie comme apprentis. 2161

Pour cadeaux de St-Nicolas et Nouvel-An

Vues photographiques de la Suisse sur verres pour projections lumineuses et ornements de fenêtres. Catalogue franco sur demande. S'adresser à **P. Sarmuth,** *au Varis* (maison Fasel, 1er étage), Fribourg, Suisse. Sur demande, lanternes magiques et de projections, depuis 2 fr. 50, jusqu'aux modèles les plus soignés. Commandes exécutées dans la quinzaine. 2180

TOMBOLA GRATUITE

Vve L. BESSON, combustibles, au Criblet

Nos clients sont priés de conserver leurs notes portant toutes un numéro qui concourra à une **tombola gratuite** tirée le jour de Pâques et consistant en bois, houilles, etc. H3459F 2083
Les marchandises, toujours de 1re qualité, ne souffrent aucune augmentation de prix du fait de la tombola.
Houilles, cokes, anthracite, briquettes
Bois en stère et bois coupé
Escompte au comptant **Téléphone**

A VENDRE

moyennant 5000 fr. au comptant

UN JOLI HOTEL

tout meublé, agréablement situé au bord du Léman, à proximité *d'une* gare, d'un débarcadère et au passage des tramways. Prix : 68,000 fr. Entrée à volonté. A défaut de vente le dit hôtel serait à louer.
S'adresser à **Ad. BONGARD, agence immobilière suisse, Fribourg.** H3541F 2151

GRANDES MISES DE BÉTAIL

Mardi 17 novembre 1896, on vendra en mises publiques, **devant la ferme des demoiselles Boccard, à Jetschwyl,** dès 10 heures du matin :
20 mères-vaches, 2 paires de bœufs d'attelage, 2 taureaux, 6 chevaux de trait, quelques génisses.
Les conditions seront lues avant les mises. 2148-1306
Jetschwyl, le 2 novembre 1896.
L'exposant : **S. SEYDOUX, fermier.**

GRANDE BRASSERIE SCHWEIZERHALLE

FRIBOURG
Halte là! Sans concurrence *Halte là!*
On peut voir, jusqu'au 17 courant seulement, à la
Grande Brasserie Schweizerhalle, Fribourg
Le sommelier M. Manuel
UN VRAI ALBINOS

Cette merveille de la nature est née en Ecosse. L'Albinos est âgé de 29 ans et a une barbe et des cheveux soyeux **longs de ½ mètre et d'un blanc d'argent.** Les yeux sont agités par un tremblement continuel, car ils ne peuvent pas supporter la lumière du jour.
L'Albinos jouit d'un talent musical remarquable. 2155-1315
ENTRÉE LIBRE *ENTRÉE LIBRE*

Café de la Cigogne

AVENCHES

Le soussigné informe l'honorable public de la ville et de la campagne, ainsi que ses nombreux amis, qu'il est devenu propriétaire du

Café de la Cigogne, à Avenches

et qu'il le dessert déjà dès le 3 novembre écoulé. Par des **marchandises de première qualité, un service soigné et une bonne restauration,** il s'efforcera de satisfaire sa clientèle. H3634F 2210
Se recommande,
GODEL Alphonse.

Immeubles à vendre

constructions neuves sises à Beauregard ; rapport, 5 %; balcons et jardins; proximité de la gare; belle exposition. S'adresser à FISCHER FRÈRES, entrepreneurs, FRIBOURG. 2212

VIN ROUGE 80 fr. la pièce 216 litres 43 fr. la ½ pièce 108 litres Garanti naturel et sans plâtre.
VIN BLANC 95 fr. litres 53 fr. litres Très fin et fruité
Droits fédéraux compris. Rendu à votre gare. Valeur 90 jours. On accepte représentants sérieux. Echantillon contre 60 cent. timbres-poste). Ecrire régisseur du Domaine Fontanès, près Algremont (Gard), France.